

Entérite à *Escherichia coli*, Syndrome hémolytique urémique (SHU)

E. coli entéro-pathogène (suspicion ou cas confirmé)



Epidémiologie

Agent infectieux	<i>Escherichia coli</i> entéropathogène avec ou sans production d'entérotoxine (ETEC, EAEC, EPEC, STEC, EIEC)
Réservoir	<ul style="list-style-type: none"> • l'homme constitue le reservoir principal • les aliments, les animaux • attention au portage asymptomatique
Mode de transmission	<ul style="list-style-type: none"> • dans la communauté: par l'alimentation, l'eau, par contact direct avec des personnes malades • à l'hôpital: par contact direct ou indirect entre les patients, leurs selles ou par du matériel contaminé (transmission féco-orale)
Transmission interhumaine	Oui
Période d'incubation	De quelques heures à 3 jours (jusqu'à 10 jours)
Durée d'infectiosité	L'excrétion bactérienne peut durer plusieurs semaines après le début de la maladie

Prise en charge du patient

Mesures additionnelles	Aucune, l'application des Précautions Standard est suffisante Instaurer des Mesures Additionnelles CONTACT chez les nourrissons et les jeunes enfants encore langés ou si patient avec incontinence fécale ou non compliant aux mesures d'hygiène de base. En l'absence de WC dans la chambre individuelle ou si chambre à plusieurs lits, mettre à disposition du patient une chaise percée.
Placement du patient	<ul style="list-style-type: none"> • Ne pas installer/laisser un patient immunosupprimé dans la même chambre. • Chambre individuelle si Mesures Additionnelles de CONTACT.
Visiteurs	Désinfection des mains en sortant de la chambre
Mesures spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • le patient doit être informé de se laver les mains après avoir été à selles • en cas de sortie de l'hôpital, le patient doit s'abstenir de préparer des aliments tant qu'il est symptomatique • chez l'enfant, pas de jardin d'enfant

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Blouse de protection	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques
Gants	Non, sauf si risque d'exposition à du sang ou des liquides biologiques

Masque	Non
--------	-----

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI	Oui
Déclaration au médecin cantonal	Non, sauf pour souches EHEC, VTEC, STEC: déclaration dans un délai de 24 heures après confirmation du laboratoire